

# Présentation de la Coalition large sur le logement

## 1. Revendications de base :

Les solutions structurantes à la crise du logement sont :

- La mise en oeuvre d'un réel contrôle des loyers au Québec ;
- Le développement massif du logement social ;
- La reconnaissance du droit au logement dans la Charte des droits et libertés du Québec.

## 2. Plan d'action (grandes lignes) :

- Mars 2026 : une conférence de presse pour annoncer la formation de la Coalition et la date d'un événement de fondation ;
- Événement de fondation au printemps 2026 ;
- Vendredi 24 avril : participation à la Journée des locataires ;
- 1er juillet : participation à une ou des action(s) de mobilisation ;
- À l'automne ; manifestation mobilisant la participation large des locataires.

## 3. Qui peut être membre?

Tout groupe ayant un membrariat, sans nécessairement être légalement constitué, qui :

- adhère aux revendications de base ;
- signe la déclaration d'engagement de la Coalition ;
- s'engage à participer à un plan d'action avec une escalade des moyens de pression (voir section 2), selon leurs moyens et leur capacité.

## 4. Rôles des groupes membres :

- Participer aux actions et mobiliser leurs membres à cet effet ;
- S'ils le souhaitent, les membres peuvent également participer aux rencontres du comité de coordination à titre de membre décisionnel.

## 5. Comité de coordination de la Coalition:

- Mandat : réaliser le plan d'action adopté par le FRAPRU et le RCLALQ (voir section 2), et prendre les décisions nécessaires pour ce faire.
- Orientations :
  - Appliquer une escalade des moyens de pression, tel que défini par le comité de coordination ;
  - Assurer que les actions reflètent la diversité des enjeux de différentes régions du Québec.
- Composition : tous les groupes membres de la Coalition qui souhaitent participer.
- Fonctionnement :
  - Les décisions sont prises par les personnes présentes aux rencontres (c'est-à-dire, il n'y a pas de quorum) ;
  - 1 vote par groupe membre ;
  - Les rencontres sont organisées conjointement par les équipes du FRAPRU et le RCLALQ, qui sont également des membres décisionnels.